

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES

# ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

## ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard..... 01-40-58-75-00  
Annonces..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie..... 01-40-58-79-14

### BODACC « A »

### Annonce n° 196

### 18 – CHER

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

### Ventes et cessions

818 498 925 RCS Bourges.

**JHL AMBULANCES.**

*Forme* : Société à responsabilité limitée.

*Capital* : 90000 EUR.

*Adresse* : 7, place du Marché, 18410 Argent-sur-Sauldre.

*Origine du fonds* : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 200000 Euros..

*Etablissement* : Etablissement principal.

*Activité* : branche complète d'activité de transport de malades assis et allongés par véhicules sanitaires et ambulances transport urgent de malades.

*Adresse* : rue andré houssemaine, Zone Artisanale du guidon, 18700 Aubigny sur Néré.

*Précédent propriétaire* : 802 896 936 RCS Bourges. **AMBULANCES ET TAXIS GERAUDEL.**

*Date de commencement d'activité* : 1<sup>er</sup> octobre 2019.

*Publication légale* : L'Information Agricole du Cher du 11 octobre 2019.

*Oppositions* : Pour la validité et la correspondance : SELAFA d'avocats CHAINTRIER AVOCATS 2658 route d'orléans - 18230 SAINT DOULCHARD - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..

*Commentaires* : Suivant acte ssp en date à Saint Doulchard (cher) du 30/09/2019 enregistré au SIE de Bourges le 01/10/2019, dossier 2019 00030910, référence 1804P01 2019A02422 Acquisition d'un fonds d'une branche complète d'activité à compter du 01/10/2019 domicile du précédent propriétaire exploitant : rue andré houssemaine - ZA du Guidon - 18700 AUBIGNY SUR NERE les oppositions des créanciers au paiement du prix de vente doivent être formées par acte extrajudiciaire à peine de nullité dans les 10 jours à compter de la dernière publication (qui est celle du BODACC) - article L 141 - 14 le bulletin officiel des annonces légales civiles et commerciales est publié sous forme électronique dans des conditions de nature à garantir son authenticité et accessibilité permanente et gratuite.